

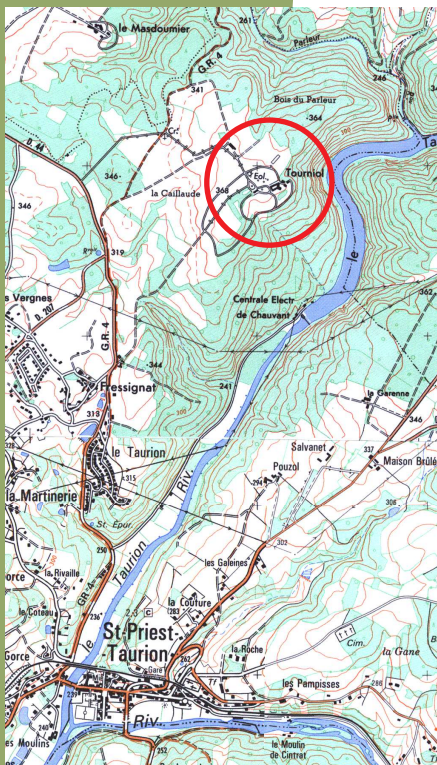


Commune:
SAINT-PIEST-TAURION

Site inscrit par
Arrêté ministériel du:
8 août 1944

Superficie: **37 ha**

Situation:
18 km au nord-est
de Limoges,
5,5 km au nord de
St-Priest-Taurion



Château de Tourniol et ses abords



Le site comprend le château de Tourniol, une partie du parc paysager qui l'entoure, ainsi qu'un grand corps de ferme, quelques prairies et de grands bois appartenant à un vaste domaine agricole et forestier. Il n'est pas accessible au public. Le château occupe une situation remarquable sur le rebord d'un vaste plateau dominant la vallée du Taurion, ici particulièrement encaissée. Protégé pour son aspect pittoresque, le site est peu visible des environs, car d'épais bois de feuillus couvrent les pentes. Il est toutefois possible d'apercevoir le château posé sur une vaste pelouse et cadré par de hauts bois depuis la D 29 reliant saint-Priest-Taurion à Saint-Martin-Terressus.

La configuration escarpée du relief confère au site une identité forte, dont le château tire parti pour sa mise en scène. Au pied du site, environ 120 mètres plus bas, la rivière se dissimule sous d'épaisses masses boisées. La confluence du ruisseau du Parleur, dévalant des Monts d'Ambazac, et du Taurion, la présence de grands promontoires dominant les méandres de la rivière, le contraste entre les plateaux et les pentes raides de la vallée sont autant de composantes paysagères caractérisant la dimension pittoresque des lieux.

Le château de Tourniol, édifié en 1789, fut une résidence secondaire de l'architecte Brousseau. On y accède par une allée rectiligne de 300 mètres de long, bordée d'alignements de chênes. Elle aboutit à un grand portail en pierre de taille qui fut emprunté à l'hôtel particulier que monsieur Brousseau possédait place du Champ-de-Foire à Limoges. L'édifice cadre la vue sur le château et marque l'entrée de la cour d'honneur. Composé d'une grande pelouse en ellipse entourée d'une large allée et de catalpas, cet endroit offre une ambiance de clairière se distinguant des espaces ombragés par les grands arbres du parc paysager.

La façade nord-ouest du château est percée sur deux niveaux d'ouvertures de dimensions différentes contrairement à celle tournée vers la vallée, d'un aspect plus régulier et flanqué d'une tour ronde. Cette partie du château domine une grande terrasse gravillonnée prolongée par une vaste pelouse qui épousé le sommet du versant de la profonde vallée du Taurion. Elle constitue un des éléments du parc qui comprend également deux mails de tilleuls serrés et anciens de part et d'autre du château, de grands arbres qui cachent la perspective sur la demeure et créent un jeu de clair-obscur.



Corps de ferme jouxtant le château



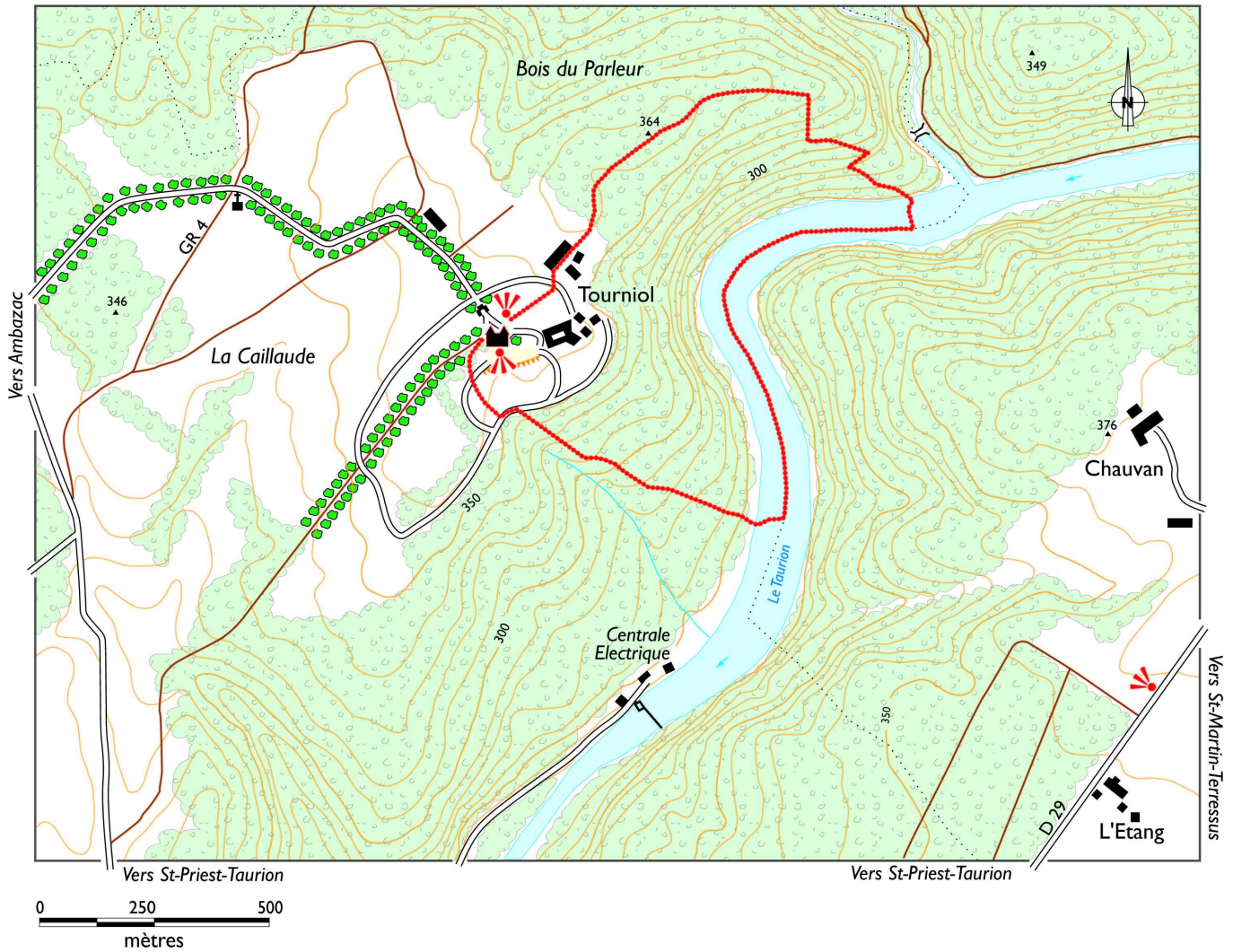
Outre les essences rares (séquoia géant, hêtre pourpre, cèdre, cyprès chauve, pin, if...), le parc a conservé des bosquets de grands tilleuls, des marronniers, des platanes, des allées au tracé sinueux et un saut-de-loup, procédé très employé dans les parcs paysagers pour interdire l'accès au bétail tout en préservant la continuité visuelle du parc vers les prairies.

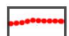






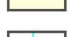


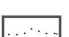
Le parc est limité au nord-ouest par une allée plantée partant de la cour d'honneur en direction du hameau de Fressignat. Deux corps de ferme jouxtent la demeure. Le plus grand, compris dans le site, est également positionné près d'une ligne de rupture de pente et jouit de vues remarquables sur les promontoires de la rive opposée. Le second est visible depuis l'allée menant au château.

Le site offre des vues très différentes de part et d'autre du château. Côté nord, les monts d'Ambazac apparaissent au loin en arrière-plan de prairies et de lignes boisées. Du côté opposé, le regard «survole» les masses boisées dissimulant la vallée en direction des monts du Limousin.



Vestiges du portail d'entrée du mur d'enceinte



- | | |
|---|---|
|  Périmètre du site |  Bâti |
|  Zones boisées |  Château |
|  Arbres isolés et alignements remarquables |  Croix |
|  Terrasse |  Chemins |
|  Cours d'eau |  Déclivité importante |
|  Vue remarquable |  Limite communale |